

ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES – PROJET « 4000 » TOULOUSE (31) – AVIGNON (84) – LILLE SEQUEDIN (59)



Prison Avignon (84)



Prison Lille Sequedin (59)

| | | |
|--------------------------|---|---|
| Le Maître d'Ouvrage | : | MINISTERE DE LA JUSTICE (D.G.P.P.E.) |
| Le lieu | : | TOULOUSE (31) – AVIGNON (84) – LILLE (59) |
| L'Architecte | : | Guy AUTRAN |
| La surface | : | 75.000 m ² (3 x 25.000 m ²) |
| Le Montant | : | 116 M€ HT (760 MF) |
| Les dates de l'opération | : | 1999 – 2003 |
| Notre mission | : | Maîtrise d'œuvre des lots techniques – V.R.D. Sécurité contrôle d'accès, sûreté pénitentiaire Contrat en « Conception/Réalisation » |

Caractéristiques de l'opération

Construction de trois établissements pénitentiaires dans le cadre du projet « Prisons 4000 » lancé par le Ministère de la Justice.

La population totale accueillie par ces trois établissements est de 1.850 détenus, répartie de la manière suivante :

- Toulouse : une maison d'arrêt (605 places)
- Avignon : une maison d'arrêt (385 places) et un centre de détention (210 places)
- Lille Sequedin : une maison d'arrêt (650 places)

Chacun de ces établissements comprend les installations suivantes : Equipements sportifs, Salles polyvalentes, Ateliers, Deux cuisines centrales, Blanchisserie centrale, Equipements médicaux (consultations et radiologie)